

Il suffisait de remettre une pièce dans le jake-box pour que la petite musique dissonante redémarre. La trêve politique imposée par la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19 a pris fin, jeudi, lors d'une session virtuelle de l'Assemblée de Corse. Les déchets ont refait surface et les oppositions, bien réelles, ont été réaffirmées. L'un des trois rapports examinés par les conseillers

## Exécutif territorial ou Syvadec ? À chacun son responsable

territoriaux abordait la question de l'export de 21 000 tonnes de balles de déchets stockées provisoirement sur dix-huit sites de l'île. L'accord multipartite, rapidement obtenu entre les deux régions,

les services de l'État et les communes concernées, a permis de démarrer les opérations de transfert le 15 avril dernier.

Dans l'urgence, les procédures d'attribution des marchés ont été simplifiées et les camions des transporteurs ont entamé les rotations vers les incinérateurs de Nice, Fos-sur-Mer et Vedène, trois centres de valorisation installés en région Paca.

Jeudi, les conseillers territoriaux ont été appelés à se prononcer sur la prise en charge financière de ce transfert par la Collectivité de Corse (CdC), à travers une subvention accordée au Syvadec par l'Office de l'environnement de la Corse (OEC). Le coût du transport reste encore soumis à l'affinage des volumes transportés (*lire encadré*). Mais il est évalué, à ce jour, à 2,9 millions d'euros. Adopté à une très large majorité (59 voix pour, quatre abstentions), le rapport a tout de même animé les débats. Si le consensus s'est fait autour de la nécessité d'agir, et vite, le temps d'un répit offert par le confinement, ce « one shot », comme l'a qualifié Julien Paolini (Fenu a Corsica), fige les positions sur

la problématique générale de la gestion des déchets.

Sans surprise, les groupes d'opposition ont pointé « la responsabilité » de la majorité territoriale dans la situation de blocage actuelle, attaquant par tous les flancs le plan d'action pour la réduction et le traitement des déchets ménagers de Corse, voté à l'Assemblée de Corse en 2016.

Xavier Lacombe (Per l'avvene) a tiré le premier. « L'export coûte trois fois plus qu'un traitement en Corse, déplore-t-il. On pourrait se poser la question du côté du plan. Au moment où l'on prône une autonomie pleine et entière, il est pour moi difficile de savoir ce que l'on refuse chez nous, on l'expédie dans le pays ami. » Son président de groupe Jean-Martin Mondoloni, évoquant « l'impie » de l'export, a enfoncé le clou, jugeant que le plan de 2016 possédait « toutes les qualités conceptuelles, théoriques, d'un plan parfaitement imaginé », mais restait « déconnecté des réalités du terrain ».

François Orlandi (Andà per Dumane) a rejoint le bal des opposants, justifiant « une stratégie de tri vertueuse mais relevant de l'utopie ». « Vous vous êtes obstinés, a rajouté l'ancien président du conseil départemental de Haute-Corse. Et aujourd'hui, il n'y a pas de plan B. »

### La majorité milite pour une « refonte » du Syvadec

Mais le procès fait à la majorité a aussi attisé les plaidoiries de la défense. Les conseillers nationalistes chargés de soutenir le plan de l'exécutif ont déploré la responsabilité sur les services du Syvadec, « le grand absent des débats », selon Pierre Poli (PNC).



La Collectivité de Corse financera le transport des balles de déchets entre les sites de stockages provisoires de l'île et trois incinérateurs de la région Paca. PHOTO PIERRE-ANTOINE FOURNILL

Le maire d'Ecica à Suarella, exemple à l'appui, a déploré notamment que le syndicat compétent dans le traitement et la valorisation des déchets s'appuie jusqu'à l'excès sur les intercommunalités. « La communauté de communes Celavru Prunelli, dont mon village fait partie, a trouvé un terrain mis à disposition par le maire de Carbuccia pour stocker une partie de ces balles. Les engagements que le Syvadec avait pris pour le sécuriser n'ont pas été tenus et l'intercommunalité a investi pour combler cette défaillance. Entre-temps, de 2017 à 2020, le prix de traitement à la tonne a augmenté de 72 % pour le Celavru Prunelli, et pas seulement en raison des crises sanitaires. »

Comme Pierre Poli, ils sont alors quelques-uns à militer pour « une refonte » du Syvadec. « L'opposition nous reproche de ne pas assumer nos responsabilités. Curieusement, elle nous demande d'assumer celles du Syvadec, conteste Rosa Prosperi (Corsica Libera). Je voudrais rappeler que

certaines membres de l'opposition déplaient lors d'un précédent débat sur les déchets, que les redevances réclamées par le Syvadec étaient sans cesse en augmentation malgré les efforts des intercommunalités en matière de tri. »

Dans cet exercice démocratique qui consiste à ergoter sur la désignation de coupables, les conseillers territoriaux, dans leur ensemble, en oublieraient presque de définir les contours d'une sortie de crise. Pour Gilles Simeoni, celle-ci ne peut pas-

ser que par la généralisation du tri. « Si nous avons pu profiter de cette opportunité, c'est parce que les incinérateurs du continent, en raison du confinement, sont en sous-production et donc en déficit de rentabilité, chame le président de l'Exécutif. Cela signifie que le modèle économique qui permet à un incinérateur de fonctionner, c'est de l'alimenter massivement en ordures ménagères. C'est la démonstration que pour amortir ces systèmes, il faut se débarrasser du tri généralisé qui est une obligation légale et l'unique moyen de gérer les ordures de manière vertueuse. »

Qualifiée de « montée de fièvre » par Jean-Martin Mondoloni, la mise au point du président de l'Exécutif n'épargne pas les partenaires potentiels d'une problématique qu'il estime générale. « Je ne voudrais pas qu'on passe sous silence que chacun peut contribuer à résoudre cette situation globale. La CdC fait un acte de solidarité. L'État, considérant que ce n'était pas sa compétence, a refusé de participer au financement de l'exportation. Nous aurions pu faire comme l'État puisque le Syvadec est en charge du traitement. Nous allons investir près de 3 millions d'euros et nous aurions préféré les mettre ailleurs, surtout en ce moment. »

JEAN-PHILIPPE SCAPULA

## 5 000 tonnes de balles en souffrance ?

C'était, au départ, une opportunité inespérée de débarrasser dix-huit sites de l'île de 21 000 tonnes de balles de déchets, stockées provisoirement depuis le blocage du centre d'enfouissement de Vigginella. En raison d'une moindre production d'ordures liées au confinement, les incinérateurs de Nice, Fos-sur-Mer et Vedène, tous les trois en région Paca, ont été sollicités par les services du Syvadec pour absorber les déchets en souffrance sur l'île jusqu'au 31 mai prochain. L'export a démarré le 15 avril mais les opérations ont déjà rencontré quelques complications, liées tout d'abord aux pres-

tations des docks de Marseille, importés par les nuisances olfactives au moment du débarquement. Jeudi, François Sargentini, président de l'Office de l'environnement de la Corse (OEC), a révélé, en session publique, que la Dreal de Paca avait limité les apports dans les incinérateurs de Fos-sur-Mer et Vedène. D'autre part, une panne endommageant le centre de valorisation de Nice entrave également le bon fonctionnement de l'infrastructure. « Au total, l'ensemble de ces limitations administratives et techniques réduit la capacité globale de traitement

en région Paca à 16 000 tonnes au lieu des 21 000 tonnes initialement prévues. » Cela signifie que 5 000 tonnes de balles de déchets devraient être maintenues sur leur lieu de stockage actuel. Jusqu'à quand ? Et quels territoires seront ciblés ? « C'est encore trop tôt pour le dire, affirme Catherine Luciani, directrice du Syvadec. Nous avons transmis cette évaluation de 16 000 tonnes à la CdC pour estimer un coût de transport. Mais les tonnages peuvent encore évoluer, à la hausse ou à la baisse. Nous espérons évidemment obtenir des capacités nouvelles. »

J.-PH. S.